

NOM et Prénom hébergeur :
 Adresse :
 Tél. :
 Courriel :

NOM de l'hébergement :
 Adresse :
 Capacité d'accueil :
 Nombre de chambres :

Le tarif de la taxe de séjour est
5%
 du prix HT de la nuit par occupant

+

La taxe additionnelle
 départementale de 10%

=

Le tarif de la taxe de séjour
 est plafonné à 3,30€

Nombre de nuitées = nombre d'adultes X nombre de nuits
 nombre de mineurs X nombre de nuits

Calcul du prix de la nuit = montant du séjour / nombre de nuits

Dates		Cas d'exonérations							A X B	A X C	Tarif taxe de séjour par personne + taxe additionnelle	Montant de la taxe de séjour collecté pour le séjour (taxe additionnelle comprise)
		A	B	C	D	E	F					
d'arrivée	de départ	Nombre de nuits du séjour	Prix de la nuit	Nombre d'adultes	Mineurs	Saisonniers	Hébergement d'urgence	Social	Nb de nuitées assujetties non exonérées	Nbre de nuitées Cas d' exonération		
*Conformément à l'article L2333-29 du CGCT, « la taxe de séjour est établie sur les personnes assujetties qui ne sont pas domiciliées dans la commune et qui n'y possèdent pas de résidence à raison de laquelle elles sont redevables de la taxe d'habitation ».								TOTAL NOMBRE DE NUITÉES		TOTAL MONTANT TAXE DE SÉJOUR COLLECTÉE EN €		

DÉCLARATION MENSUELLE

Si vous ne pouvez pas utiliser la plateforme merci de renvoyer avant le 10 du mois suivant une copie signée de ce registre à : **OFFICE DE TOURISME DE LA COTE DU MIDI - Service taxe de séjour - 31 avenue Jean Jaurès - 11100 NARBONNE**

Date

Signature

VERSEMENTS TRIMESTRIELS

À la fin de la période, vous recevrez un état récapitulatif qui vous indiquera la somme que vous aurez à nous reverser au titre de la taxe de séjour.